

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

---

**XV<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 24. — Décembre 1894.**

---

**EXTRAITS DU RÈGLEMENT**

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR  
9-11. place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur, Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

#### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachasseigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Cusse. — *Vice Président* : M. Bessin père. — *Secrétaire* : M. Sylvain Berger.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

## PROTECTION DES OISEAUX

Nos collègues ont pu voir dans le Bulletin de novembre le vœu exprimé par le Conseil général de l'Oise, sur les mesures à prendre pour enrayer la destruction des oiseaux utiles, et la prière que nous leur adressions de rechercher les moyens les plus efficaces pour arriver à un bon résultat.

Nous prions instamment ceux qui auraient étudié cette grave question, de nous envoyer leurs observations.

Le temps presse, et vu le but éminemment utile du vœu émis par le Conseil général, nous espérons pouvoir compter sur la bonne volonté de tous.

## PLANTATIONS A CIDRE

Pour mener à bonne fin notre enquête ouverte à ce sujet et dont le résultat pourra être d'une grande utilité, nous prions les Sociétaires d'envoyer à M. Morel, vice-président, à Senlis, les renseignements suivants qu'il leur sera facile, nous croyons, de se procurer :

- 1° Plantations à cidre communales et privées;
- 2° Leur âge;
- 3° Leur quantité;
- 4° Leur nature.

Nous remercions à l'avance ceux qui voudront bien répondre à cet appel.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 2 DÉCEMBRE 1894.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

XV<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 24. — DÉCEMBRE 1894.

Sont déposés sur le Bureau : les catalogues de MM. Schmitt, à Lyon ; — Blain fils, à Saint-Remy-de-Provence ; — Crouy et fils, à Châtenay ; — Sahut, à Montpellier.

M. le Président donne connaissance d'une demande faite par la Délégation cantonale, pour participation par la Société à la dépense occasionnée par la location de la salle du Théâtre pour la distribution des récompenses.

Dans le procès-verbal de ses travaux, dont il est donné lecture par M. le Secrétaire-Général-Adjoint, le Conseil d'administration propose à l'assemblée :

1° D'acquiescer à la demande faite par la Délégation cantonale ;

2° De presser le travail sur la protection des oiseaux utiles ;

3° De demander à tous les sociétaires les renseignements nécessaires pour établir un rapport détaillé sur les plantations à cidre de l'arrondissement.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

M. Lozet, appuyé par plusieurs membres présents, demande que la date de la distribution des récompenses aux enfants des écoles soit indiquée aux sociétaires, afin de leur permettre d'assister à cette cérémonie. — Adopté.

Il est ensuite procédé aux élections pour le renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration. Le scrutin donne les résultats suivants :

*Membres du Bureau.*

Sont élus :	MM.
<i>Président</i> . . . . .	THIRION.
<i>Vice-Présidents</i> . . . . .	BROCHON, MOREL et VANTROYS.
<i>Secrétaire-Général</i> . . . . .	DELAMOTTÉ.
<i>Secrétaire-Général-Adjoint</i> . . . . .	LEBRASSEUR.
<i>Secrétaire</i> . . . . .	LESTOCART.
<i>Secrétaire pour l'Apiculture</i> . . . . .	HARDRET.
<i>Trésorier</i> . . . . .	CHOQUET (Jules).
<i>Trésorier-Adjoint</i> . . . . .	NOCHÉ.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i> . . . . .	CAVAILLIER.
<i>Conservateur du Matériel</i> . . . . .	TIRLET.

*Membres du Conseil d'administration.*

1<sup>er</sup> tour. — MM. BERGER, — PECQUET, — VAUDIER, — TESTARD, — DESLANDES fils, — PILLOIS, — SALOT, — BORDIER, — DELMONT, — LEROUX.

2<sup>e</sup> tour. — MM. CHERET et ARRACHARD.

M. le Président, au nom du Bureau, remercie l'assemblée de la nouvelle marque de confiance qu'elle vient de lui accorder en renouvelant son mandat ; cette confiance ne peut qu'encourager les membres élus à redoubler de zèle et de dévouement pour la prospérité de notre Société.

La séance est levée après le tirage de la tombola, se composant d'un grand nombre de lots de fruits.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

---

### Section de Betz.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1894.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Roblin.

Sont présents : MM. Desjardins, Mareux, Doucet, Hennebicq, Defrocourt, Gille et Caron.

Au début de la séance, MM. DEFROCOURT (Fernand) et FOLLÉAT (Paul), aides-jardiniers chez M. Roblin, demandent à faire partie de la Société.

Puis, en vertu de l'article 28 des Statuts, il est procédé à l'élection des membres du Bureau pour l'année 1895.

Sont nommés à l'unanimité :

MM. ROBLIN, *président*.  
DESJARDINS, *vice-président*.  
CARON, *secrétaire*.  
DEFROCOURT, *vice-secrétaire*.  
HENNEBICQ, *délégué*.

M. Lozet prend ensuite la parole et développe le sujet suivant : *Culture du Pommier*.

La Commission spéciale a statué sur l'apport suivant, fait par M. HENNEBICQ, jardinier chez M. Roblin :

Potiron gros jaune, 32 kilog. ; Cardon plein inerme ; Chou Milan de Pontoise ; Chou Milan frisé ; Chou nain de Roblet, *recommandé* ; Navet long à collet rose ; Radis noir long d'hiver ; Poireau long d'hiver ; Poireau court de Rouen.

La Commission, après examen, attribue à cet apport une *mention très honorable*.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

NOTA. — Nombre des points de M. Hennebicq aux séances de 1894..... 5

---

### Section de Creil.

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1894. — PRÉSIDENTE DE M. PAUQUET.

La séance est ouverte à deux heures.

Présents : MM. Pauquet, président ; A. Thuillot, secrétaire ; E. Thuillot, vice-secrétaire ; Coutard, Richard-Mallet, Sylvain Berger, Lachasseigne, Demonchy et Grouas.

Excusés : MM. Coquatrix, Pichon et Coutard fils.

M. Varé, propriétaire, adjoint au maire de Creil, assiste aussi à la séance.

Il est procédé aux élections du Bureau pour l'année 1895.

*Membres du Bureau.*

Sont élus :

<i>Président</i> .....	MM. PAUQUET.
<i>Vice-Présidents</i> .....	COQUATRIX, PICHON.
<i>Secrétaire</i> .....	A. THUILLOT.
<i>Vice-Secrétaire</i> .....	E. THUILLOT.
<i>Trésorier</i> .....	LACHASSEIGNE.

*Délégués.*

MM. COUTARD et RICHARD-MALLET.

M. le Président, en son nom personnel et au nom des autres élus, adresse ses plus vifs remerciements à la Société. Il explique ensuite que M. Coutard lui avait adressé sa démission, laquelle a été rapportée après explications et sur les instances de M. le Président.

Pour faire suite à cet incident, la Section émet le vœu que le Trésorier-Général, M. Choquet, se conforme exactement aux statuts de la Société en ce qui concerne la cotisation des garçons jardiniers qui doit toujours être de 5 francs et non de 10 francs, somme qui deux années de suite a été réclamée à M. Coutard fils, garçon jardinier.

La Section compte sur un redoublement d'activité et d'attention de la part de M. le Trésorier-Général et de M. le Secrétaire-Général, pour éviter au bureau de la Section de Creil les ennuis qu'il a éprouvés dernièrement.

M. le professeur Lozet ayant la parole, traite des soins à donner aux pommiers pour les préserver contre les accidents naturels et les intempéries des saisons.

Divers Sociétaires demandent à M. Lozet quelques renseignements complémentaires sur la conférence qui vient d'être faite et sur les soins à donner à différents autres arbres fruitiers.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, il est procédé au tirage de la tombola.

Est admis le membre nouveau dont le nom suit :

M. VARÉ, propriétaire, adjoint au maire de Creil, sur la proposition de MM. Pauquet et Coutard.

---

### Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 9 DÉCEMBRE 1894.

La séance est ouverte à deux heures et demie de relevée, sous la présidence de M. le docteur Chopinet.

Sont présents : MM. Chopinet, Oudin, Cluet, Pillan, Lafontaine, Chorou, Dandrieux, Poulet, Gannier, Legros, Tourneur, Girodot, Petit, Gaillard, Vincent (de Crépy), Fournival, Duroyon, Vimeux, Mercier, Lebon, Basse et Boudin.

M. le Président donne connaissance d'une lettre de M. Girodot, membre sociétaire, et présente comme nouveau membre M. CRÉPIN-CLÉRY, propriétaire à Séry.

M. Lozet, professeur, fait ensuite une conférence sur la protection des arbres fruitiers.

Conformément aux dispositions du règlement, il est procédé à la réélection du Bureau et de la Commission des apports pour l'année 1895.

*Bureau.*

Sont élus :

<i>Président</i> .....	MM. CHOPINET.
<i>Vice-Président</i> .....	PETIT.
<i>Secrétaire</i> .....	FRANCOLIN.
<i>Vice-Secrétaire</i> .....	GANNIER.
<i>Trésorier</i> .....	LEGROS.
<i>Délégué</i> .....	CHORON.

*Commission des Apports.*

La Commission des apports est ainsi constituée :

MM. GIRODOT, FASUELLE, FRANCOLIN, VINCENT (de Néry), CHORON, POULET, PETIT, BRETONNE, LAFONTAINE.

Il a ensuite été statué sur les apports suivants, qui ont été jugés dignes d'une *mention très honorable* :

1° Apport de M. VINCENT (de Crépy). — Un lot comprenant une corbeille de fleurs : Géraniums, Roses du Bengale, Œillets de Chine, Œillets, Marguerites et Roses de Noël ; un pied de Cardon mesurant 0<sup>m</sup>99 de pourtour ; Céleri doré, Laitues palatines, Choux de Bruxelles.

2° Apport de M. CHORON. — Poires Bergamotte Esperen,

Doyenné d'Alençon, Reinette de Canada dorée, franche extra, Parmentier et Calvil Sainte-Agathe ; Choux de Noël, de Bruxelles ; Rutabaga Champion ; Betterave à salade ; Mâche à feuilles rondes, de Hollande et Régence ; Salsifis noirs ; Navets longs d'Alsace, et Sucrine.

3° Apport de M. GAILLARD, jardinier chez M. Mercier. — Une corbeille de Primevères variées, Céleri-Rave, Chou Milan de Norwège, Poireaux courts de Rouen, Carottes nantaises, Echalote d'Espagne.

Séance levée après tirage de la tombola.

---

**Section de Nanteuil-le-Haudouin.**

RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le jeudi vingt-neuf novembre, à deux heures du soir, la Section d'horticulture du canton de Nanteuil s'est réunie à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Hardy, premier vice-président.

Etaient présents au bureau :

MM. Hardy, vice-président, et Grélez, secrétaire.

La séance ouverte, M. Lozet a fait une conférence sur la plantation du Pommier et sur la culture du Rosier.

Cette leçon si intéressante a été attentivement écoutée par l'auditoire composé du bureau et de vingt-deux élèves de l'école des garçons de Nanteuil.

La séance fut levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

---

**DÉGUSTATIONS**

7 Novembre.

POIRE LELECTIER. — Peau fine, jaune verdâtre, à peine tachetée et piquetée de roux. — Chair blanche, demi-fine,

demi-fondante. — Bien juteuse, bien sucrée, assez relevée.  
— Bon fruit, moins tardif qu'on le prétend être.

10 Novembre.

POIRE TRIOMPHE DE TOURAINE. — Fruit moyen, piriforme, peau épaisse, jaune d'or, lavée de carmin. — Chair très blanche, grossière, un peu sèche, peu relevée, suffisamment sucrée. — Commencait à blettir au cœur.

12 Novembre.

POIRE ROI CHARLES DE WITTEMBERG. — Fruit très gros, jaune d'or, lavé, strié et piqueté de roux foncé. — Chair blanc-jaunâtre, très grossière, sèche, un peu sucrée seulement. — Fruit très médiocre.

22 Novembre.

POIRE SOUVENIR DE DIVES. — Fruit assez gros, turbiné, jaune-clair, piqueté et lavé de roux. — Chair très jaune, peu liue, fondante, sucrée, peu relevée. — Fruit assez bon.

27 Novembre.

POIRE ORPHÉE. — Fruit moyen, jaune d'or, tour chargé de rouille-claire. — Chair jaunâtre, demi-fine, assez juteuse, assez sucrée, avec un peu d'âpreté. — Fruit assez bon seulement.

---

## COMPTE-RENDU

### de l'Exposition de Coulommiers

du 22 septembre 1894.

Messieurs,

Le 22 septembre, la Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers ouvrait sa 32<sup>e</sup> Exposition; elle avait lieu au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville et sur la place,

où se dressaient deux spacieuses tentes, qui abritaient, l'une les fruits et les fleurs coupées, l'autre les légumes.

Les plantes et les fleurs étaient le long des tentes, au dehors; derrière l'Hôtel-de-Ville, prenaient place les arbres fruitiers dressés, les arbres de pépinière, et les arbres et arbustes d'ornement; de chaque côté du perron, les arbres verts et arbustes à feuilles persistantes.

Dans le vestibule, des lots de plantes de serre et des orchidées faisaient l'admiration des visiteurs. La salle de la Justice de Paix contenait les collections d'instruction horticole organisée par les instituteurs, et les produits de l'apiculture.

Sur le côté de la tente des fruits, étaient installés les produits de l'industrie horticole, serres, chauffage, outillage, claies et paillasons.

Dans la cour, en entrant, à droite, on admirait un beau massif de plantes diverses fleuries, et, à gauche, une belle collection de géraniums et autres plantes.

Nous avons été accompagnés par M.M. le Président de la Société; Josseau, vice-président; Mie; Delamarre, secrétaire, ainsi que par les membres de la Commission d'organisation.

Le Jury était composé de :

MM. Cappe père, de Paris, président.

Chauré, de Saint-Maur-les-Fossés, secrétaire.

Opoix, jardinier-chef au Luxembourg.

Caillet, de Vincennes.

Duclos, de Corbeil.

Becheret, de Meaux.

Plaisant, de Nemours.

P. Rain, de Villemomble.

Dervins, de Provins.

Saint-Pée, professeur d'apiculture à Paris.

Testard, votre délégué.

Sans entrer dans le détail de tous les lots, je vais vous

indiquer ce qu'il y avait de plus marquant dans quelques-uns.

Grand prix d'honneur, coupe de la manufacture de Sèvres, offerte par M. le Président de la République : M. Cochet, horticulteur-pépiniériste à Suisnes, pour l'ensemble de ses lots exposés, plantes de serre chaude, orchidées, collections de roses, collections de fruits, et arbres fruitiers.

Prix d'honneur, médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'agriculture, au nom du Gouvernement : l'Ecole Fénélon de Vaujours (Seine-et-Oise), pour ses beaux apports de fruits, légumes, collections de pommes de terre, le tout servant à l'instruction horticole.

Médaille d'or, offerte par les Dames patronnesses de la Société, avec félicitations du Jury : MM. Vilmorin-Andrieux et C<sup>ie</sup>, de Paris, pour leurs magnifiques apports en collections de glaïeuls, dahlias et bégonias en fleurs coupées.

Médaille d'or, offerte par M. le Ministre, au nom du Gouvernement : M. Certier (Louis) fils, pour ses apports de plantes de serre à feuillages et fleuries, glaïeuls en fleurs coupées, et collections de fruits en 80 variétés.

Médaille d'or, offerte par la Ville de Coulommiers : M. Gazonois, jardinier au château de Chailly, pour ses plantes fleuries de toutes sortes, et sa collection de fruits en 73 variétés.

Médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'agriculture, au nom du Gouvernement : M. l'abbé Bédé, curé à Mouroux, pour l'ensemble de son exposition apicole, produits, outillage et matériel.

Médaille d'or, offerte par M. le baron de Rothschild : M. Plaisant, horticulteur à Mouroux, pour l'ensemble de ses produits.

Six autres médailles d'or ont été décernées : à MM. Sarget, jardinier à Coulommiers, pour ses fruits ; Lecouvreur, à La Chapelle-Bourbon, pour ses fruits en 150 variétés ; Grémy, apiculteur à La Houssoye ; Brochard, propriétaire à Tournan,

pour ses fruits ; Giverne, jardinier à Coulommiers, pour ses fruits ; Boucher, horticulteur à Paris, pour arbres fruitiers et collection de clématites.

Dix médailles de vermeil, vingt médailles d'argent, trois médailles de bronze ont été décernées à divers exposants.

L'Exposition était bien réussie. Il est rare de rencontrer d'aussi beaux fruits. Cela n'a rien d'étonnant dans un pays aussi joli, aussi fertile, et où la culture est faite par de véritables praticiens.

A l'unanimité du Jury, des félicitations ont été adressées aux membres de la Commission et à son secrétaire, M. Delamarre.

La Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers ne s'occupe pas seulement d'horticulture ; elle s'occupe aussi de la culture humaine, car elle vient en aide aux femmes les plus fécondes ; un diplôme d'honneur et une somme de 400 francs ont été décernés, avec des bravos indescriptibles, à M<sup>me</sup> Mangin, de Mouroux, âgée de 44 ans, mère de quinze enfants et sur le point de mettre au monde son seizième, tous vivants et bien portants.

J'engage donc la Société d'horticulture de Senlis de suivre l'exemple de notre sœur, la Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers.

Avant de terminer ce compte-rendu, je ne veux pas manquer d'exprimer ici une vive gratitude à MM. les Membres du Bureau de la Société, à MM. les Président et Secrétaire du Jury, pour le gracieux accueil qu'ils ont bien voulu faire à votre Délégué.

Senlis, ce 4 novembre 1894.

A. TESTARD.

## CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1),

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

### LILAS

Le voyageur qui prend la ligne d'Orléans aperçoit, près de Vitry, des champs d'arbustes qui s'étendent à perte de vue; ce sont des Lilas destinés, pour la plupart, à être forcés.

Cette branche de commerce, essentiellement parisienne, mobilise d'importants capitaux, et certains établissements de Montrouge, Montreuil, Belleville, peuvent être regardés comme de vraies usines à produire des fleurs de Lilas. Si ce n'était que la vente n'est pas rémunératrice dans certains mois de l'année, ils en fourniraient sans interruption du 4<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

On conçoit que, dans de telles conditions, leurs produits échelonnés, plusieurs serres par série, soient supérieurs à ceux obtenus dans une seule et même serre où les degrés de diverses floraisons du Lilas sont réunis par petite quantité et soumis à la même température.

Cependant, la réussite sera toujours au Lilas ayant subi une bonne préparation; elle exige une certaine expérience que l'on n'acquiert qu'à la longue, souvent à ses dépens.

Les touffes de Lilas de Marly doivent avoir de cinq à six années, et même plus, pour pouvoir être forcées avec succès. Si c'est en octobre ou novembre qu'on veut les avoir en fleur, il aura fallu, dès l'année précédente, les remanier afin d'obtenir un bon chevelu et les mettre à boutons; ils sont arrachés au mois de septembre avec de bonnes racines: toutes les branches dépourvues de boutons à fleurs sont supprimées à l'exception seulement de quelques-unes qui sont

(1) Voir le Bulletin de Novembre.

destinées à fournir les feuilles nécessaires pour accompagner les fleurs. Dans la variété de Marly les boutons floraux, de couleur brunâtre, sont souvent des sujets qui aiguillent, c'est-à-dire donnent des thyrses maigres et se tenant mal, tandis que ceux d'un jaune paille accentué et bien renflés à la base, ne donnent presque jamais de déception.

(A suivre.)

## NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES

### D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

#### 2<sup>o</sup> EXPÉRIENCE

(Suite).

Vers le 15 septembre, époque de la récolte, on détermina la quantité de miel contenue dans chaque ruche. On put constater alors que tous les rayons étaient construits dans toutes les ruches; dans le bas, mais une partie des rayons était bâtie en cellules de mâles, et, dans certains de ces rayons, on reconnaissait qu'il y avait eu du couvain de mâles, mais jamais de couvain dans les rayons d'ouvrières.

Le 4<sup>er</sup> lot, celui qui avait bâti des rayons, contenait 457 livres de miel.

Le 2<sup>o</sup> lot, celui qui n'avait pas construit de rayons, contenait 455 livres de miel.

Pour évaluer plus exactement le profit ou la perte de l'apiculteur dans cette opération, il était nécessaire d'ajouter le miel de réserve qui existait déjà dans chaque lot au début de la saison et qui avait contribué aussi à la production de la cire bien avant l'époque de la grande récolte.

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre et Novembre.

*Résultat définitif.*

1 <sup>er</sup> lot. (Ruches ayant à construire).....	Miel nouveau.	457 liv.
—	..... Miel ancien...	118 —
	Total...	<u>575 liv.</u>
2 <sup>e</sup> lot. (Ruches n'ayant pas à construire).	Miel nouveau.	455 liv.
—	Miel ancien...	121 —
	Total...	<u>576 liv.</u>

Il résulte en définitive des nombres précédents que dans cette expérience pratique, la récolte de miel est sensiblement la même, dans chaque lot, mais qu'il y a eu en plus dans le 1<sup>er</sup> lot la fabrication par les abeilles de 31 rayons de cire. Il y a donc pour l'apiculteur bénéfice à faire travailler en cire ses abeilles en les plaçant dans les conditions réalisées dans l'expérience précédente.

Les abeilles du 1<sup>er</sup> lot n'ont pas dépensé de miel en apparence pour fabriquer la cire de 31 rayons, mais, en réalité, elles ont pu en consommer beaucoup et ce miel consommé est représenté par un surplus de récolte qui correspond à une plus grande somme de travail déployé par les abeilles qui bâtissent.

Parmi les observations ou expériences qui sont entièrement d'accord avec le résultat précédent, je me bornerai à citer ce qui suit.

L'abbé Delépine, aussi bon praticien qu'excellent observateur, dit dans son ouvrage : « Etant données deux ruches de même force et deux hausses de même capacité, l'une garnie de feuilles gaufrées, l'autre de rayons vidés à l'extracteur, laquelle sera remplie la première? *A priori*, il semble que la seconde devra être en avance sur la première, les abeilles n'ayant en réalité qu'à remplir les alvéoles de miel et à les cacheter; les expériences que j'ai faites avec le plus grand soin m'ont cependant donné un résultat contraire. » Donc, si les abeilles qui construisaient des rayons sur feuilles gaufrées ont terminé leur récolte avant celles qui n'avaient

pas de rayons à construire, c'est évidemment parce que, pendant cette même période de temps, elles ont déployé une plus grande activité et par suite récolté plus de miel.

Peu importe du reste à l'apiculteur quelle est la quantité de miel qu'une abeille consomme en telle ou telle circonstance pour fabriquer un poids donné de cire.

*Il y a avantage, toutes choses égales d'ailleurs, à permettre aux abeilles de construire*; tel est le seul résultat qui intéresse le praticien. Le reste est une question physiologique des plus compliquées dont la solution est sans intérêt pour la récolte. Le nombre des rayons à bâtir variera suivant la force des colonies et il est évident que les abeilles pourront très souvent en construire un plus grand nombre que dans l'exemple précédent. *(A suivre).*

LIBRAIRIE J. B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille (près du boulevard St-Germain), Paris.

**Le Monde des Plantes,**

Par P. CONSTANTIN,

Agrégé des sciences naturelles, professeur au lycée de Rennes.

(2 vol. gr. in-8 de 750 pages, illustrés de 700 fig.)

Se publie en 48 séries à 50 cent., ou en 8 fascicules à 3 fr.

Envoi franco du fascicule 1<sup>er</sup> contre un mandat postal de 3 francs.

La collection des *Merveilles de la nature* de Brehm ne comprenait jusqu'ici que l'histoire naturelle de *la Terre*, de *l'Homme* et des *Animaux*. Il restait à connaître les Végétaux. M. Paul Constantin, agrégé des sciences naturelles, professeur au lycée de Rennes, déjà connu du grand public par son ouvrage « *Anatomie et physiologie animales* », en collaboration avec le professeur Mathias Duval, a entrepris ce travail et s'est attaché à apporter dans l'accomplissement de sa tâche cet esprit de sérieuse vulgarisation qui a rendu si populaire l'œuvre de Brehm et des savants français qui ont

fait de l'édition française l'histoire naturelle la plus au courant de la science : MM. Verneau, Kunckel, d'Herculais, Sauvage, T. de Rochebrune, du Muséum d'histoire naturelle, Gerbe, du Collège de France, et F. Priem, de l'Ecole normale supérieure.

Le *Monde des Plantes* est une description méthodique, famille par famille, du règne végétal. L'auteur s'est attaché à étudier surtout les plantes qui croissent dans notre pays, et, parmi les plantes exotiques, celles qui sont susceptibles d'applications intéressantes. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage pour chaque famille, chaque genre et chaque espèce, à côté des caractères botaniques, l'indication de la distribution géographique du groupe étudié, en même temps que l'exposé de nombreux services que peuvent rendre les végétaux à la médecine, à l'alimentation, à l'industrie, à l'agriculture, à l'horticulture, à la décoration des appartements, etc., etc. Les caractères biologiques, c'est-à-dire les phénomènes intéressants de la vie des plantes n'ont pas été oubliés et sont traités avec le plus grand soin. Tous ceux qui aiment les plantes, et ils sont légion, peuvent donc lire avec profit ce livre.

M. Constantin s'est inspiré des travaux des botanistes français et étrangers qui se sont efforcés d'arracher à la nature ses secrets. L'ouvrage est au courant des recherches les plus récentes.

Le livre est écrit très clairement ; la lecture en sera facile aux personnes les moins familiarisées avec les études scientifiques. Il est d'ailleurs parfaitement illustré. De très nombreuses figures l'accompagnent : représentations de plantes, fleurs, fruits, vues pittoresques, etc.

En tout, ce volume bien supérieur aux ouvrages de vulgarisation du même genre déjà publiés en France, est digne de prendre place dans la collection des *Merveilles de la Nature*, de Brehm, si apprécié du grand public.

## Leçons d'Horticulture.

JANVIER 1895.

### *Culture des Arbres à fruits à cidre (8<sup>e</sup> Leçon).*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 6, séance à 2 h. 1/2.
<i>Barbery :</i>	Judi 10, à 10 heures, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 13, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Judi 17, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 20, à 2 heures, à la mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Judi 24, à 2 heures, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 27, à 10 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 27, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Judi 31, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant cette demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.